

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Mars 2019

41x19

PARTENARIAT : **VILLE DES PENNES MIRABEAU** **ASSOCIATION "ALZHEIMER AIDANTS 13"**

L'association Alzheimer Aidants 13 présidée par Madame Aurélie Moreau - Siret : 50503827300031 - 124 impasse val sec 13170 les Pennes Mirabeau – qui a pour but d'écouter, aider et accompagner les malades diagnostiqués de type Alzheimer et de soutenir psychologiquement les aidants familiaux, sollicite la commune pour disposer d'un local afin d'organiser un loto solidaire dont les fonds récoltés serviront à financer un week-end convivial pour les aidants familiaux et leurs conjoints.

Compte tenu de l'intérêt de cette démarche, sachant qu'une grande partie des aidants vivent dans une détresse psychologique et que le risque de dépression est 3 fois supérieur à la population, il est proposé de mettre à disposition gratuite la salle Frédéric Mistral le 13 avril 2019.

L'association devra compléter le dossier de réservation de ladite salle.

Vu l'avis favorable de la commission Promotion de la Ville

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE la mise à disposition gratuite du Chalet Frédéric Mistral
 - SE PRONONCE comme suit
- | | |
|--------------|----|
| POUR : | 32 |
| CONTRE : | 0 |
| ABSTENTION : | 0 |

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 29 Mars 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA